

Châtellerault, le **25 OCT. 2022**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s
d'associations

Service : Vie associative

Dossier suivi par : Catherine BELIER.

Fonction : Responsable du service

Tél : 05 49 93 02 99

@ : vie-associative@ville-chatellerault.fr

Objet : Demande de subventions pour l'exercice 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La préparation budgétaire 2023 a débuté dans un contexte délicat marqué notamment par une crise géopolitique majeure liée à la guerre en Ukraine, une hausse généralisée des prix avec, ces derniers mois, une envolée fulgurante des prix de l'énergie.

Ces éléments exogènes ne seront pas faciles à absorber et nécessiteront la participation de tous à la recherche et à la réalisation d'économies d'énergies, notamment relevant des coûts d'exploitation des équipements sportifs, qui vous sont confiés. J'ai décidé malgré tout de maintenir, tant que faire se peut, l'enveloppe allouée aux subventions, en demandant une participation aux charges d'énergie. Néanmoins, cela ne permettra pas le soutien à de nouveaux projets pour lesquels les seules marges de manœuvres passeront par l'abandon d'anciennes actions et la mobilisation de nouvelles sources de financement. Aussi, je vous invite à évaluer vos actions pour ne retenir que les plus pertinentes et efficaces au regard de l'objet de votre association, de l'intérêt général et de l'intérêt local direct pour les administrés.

Vous intervenez dans un champ de compétence communautaire et, à ce titre, vous avez bénéficié en 2022 du soutien de Grand Châtellerault pour le fonctionnement de votre association ou pour un projet spécifique ou exceptionnel. Permettez-moi ici de vous remercier pour ces actions qui participent au développement des prérogatives dévolues à la communauté d'agglomération.

Si vous souhaitez, au nom de votre association, adresser une demande de subvention à Grand Châtellerault, je vous remercie de la faire parvenir **au plus tard le vendredi 16 décembre 2022**.

Pour solliciter une subvention, veuillez :

- récupérer l'imprimé de demande, le formulaire de compte de résultat et de bilan ainsi que la notice sur le site www.grand-chatellerault.fr/services-en-ligne/subventions-aux-associations
- accompagner le dossier d'un courrier, qui précise le montant sollicité, à l'attention de Monsieur le Président,
- joindre les pièces justificatives demandées,
- adresser l'ensemble à :

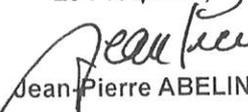
**Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtellerault
Service Vie Associative
Hôtel de Ville – 78 boulevard Blossac – CS 90618
86106 CHATELLERAULT CEDEX**

Vous trouverez, sur la même page du site de Grand Châtellerault les états récapitulatifs des subventions directes et indirectes attribuées par la communauté d'agglomération pour l'exercice 2021. Ces éléments vous permettront de renseigner les rubriques contributions en nature.

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, le service vie associative est à votre disposition pour toute information ou pour **un accompagnement personnalisé sur simple rendez-vous**, téléphone 05.49.93.02.99.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,


Jean-Pierre ABELIN

